
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 4 décembre 2017 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Lise Zarac, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA17 20 0642

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Présentation du budget de fonctionnement 2018 de LaSalle

Chers collègues du conseil,

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir.

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée extraordinaire du conseil d'arrondissement. Je vous remercie de votre présence et de votre intérêt.

Bien qu'aucune disposition légale ne nous oblige à procéder ainsi, avant de soumettre le budget à l'adoption par les membres du conseil d'arrondissement, je vais en résumer les grandes lignes, au bénéfice des citoyens présents. Je vais aussi rappeler les principaux projets d'investissement prévus en 2018 et qui figurent au programme triennal d'immobilisations adopté le 14 août.

Nouvelle baisse de la taxe locale

Avec plaisir, je vous confirme que mes collègues et moi respectons ce soir notre principal engagement de la dernière campagne électorale. Après la baisse de 1 M\$ de la taxe locale en 2016, puis la nouvelle baisse de 2 M\$ cette année, nous nous étions engagés à abaisser encore la taxe locale de 1,5 M\$ en 2018. Promesse tenue. Dans le budget que nous adoptons ce soir, la baisse de la taxe locale va dépasser légèrement cet engagement, avec une diminution de 1 571 900 \$. Chaque année, ce sont désormais plus de 4,5 millions de dollars qui resteront dans les poches des propriétaires LaSallois.

Au prochain conseil d'arrondissement, le 18 décembre, nous allons adopter une taxe locale ramenée à 5 cents du 100 \$ d'évaluation foncière, ce qui place désormais LaSalle parmi les arrondissements qui ont les taxes locales les plus basses.

Je tiens à souligner que cette nouvelle baisse de la taxe locale ne résulte pas seulement de la réforme du financement, ou RFA, qui doit en principe ajuster notre dotation à la hausse en 2018. Cette baisse est aussi le résultat de la bonne gestion de notre Administration. Lorsque nous affirmons que LaSalle est bien géré, ce n'est pas qu'un slogan ou une vue de l'esprit. C'est une philosophie de gestion qui se manifeste presque au quotidien dans l'administration de l'arrondissement.

Une marge de manœuvre financière stratégique

Dans le rapport sur la situation financière, présenté le 5 septembre dernier, j'ai annoncé aux citoyens que LaSalle avait récupéré sa pleine marge de manœuvre financière. Cette réserve reconstituée est stratégique pour la bonne gestion de l'arrondissement. Elle permet de pallier aux imprévus, de payer certains investissements au comptant, de participer à des ententes de financement avec d'autres gouvernements ou encore d'améliorer certains services à la population, sans recourir à la taxation.

En 2018, nous allons utiliser 1 millions de \$ de cette réserve pour des ajouts de services au bénéfice des citoyens. Près de la moitié de cette somme servira à l'élagage des arbres en bordure de rue. De nombreux LaSallois, même ceux qui adorent les arbres, nous demandent de mieux contrôler leur taille. Or, il est impossible de mener de grandes opérations d'élagage à même les budgets courants. C'est un très bon exemple de dépenses ponctuelles payées au comptant grâce à nos réserves.

Nous allons aussi investir dans un Plan d'action en diversité culturelle, dans les festivités estivales tant appréciées des LaSallois et dans la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine. Enfin, parce que la diminution des excès de vitesse dans les rues est une priorité pour nos citoyens et pour nous, un investissement ponctuel sera fait dans nos efforts pour contrer ce problème.

Le budget 2018

Pour l'année 2018, le budget de l'arrondissement de LaSalle a été établi à 37 661 300 \$.

Ce budget est financé par :

- un transfert budgétaire de 30 972 900 \$ de la Ville de Montréal;
- une taxe locale de 4 344 800 \$;
- des revenus estimés à 1 343 600 \$;
- et une affectation des surplus de l'arrondissement de 1 000 000 \$.

Dépenses et revenus

Le document de trois pages déposé sur la table à l'entrée de la salle vous donne la ventilation détaillée des dépenses par activité, des dépenses par objet et des revenus anticipés pour 2018. Les rubriques qui figurent sur ces tableaux sont établies selon les normes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Les montants du budget 2017 sont également indiqués à titre de comparaison.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations 2018-2020, qui prévoit des investissements de 15 396 000 \$, a été adopté le 14 août dernier. C'est la synthèse des investissements que LaSalle va consentir pour maintenir ses infrastructures, pour préserver la qualité des services aux citoyens et entretenir les équipements collectifs. Spécifiquement pour l'année 2018, le PTI prévoit 5 132 000 \$ en projets.

En 2018, nous allons investir 2 000 000 \$ dans le programme de réfection routière. Au fil de nos rencontres avec les citoyens, mes collègues et moi avons mesuré une fois de plus combien des chaussées et des trottoirs en bon état sont importants pour vous.

Notre programme de réfection de bâtiments accaparera lui aussi 2 000 000 \$ de nos investissements. Nous avons la responsabilité de maintenir notre parc de bâtiments en bon état, mais aussi de l'adapter aux besoins changeants des citoyens et aux normes toujours plus exigeantes, en matière de sécurité et d'accessibilité universelle.

Enfin, nous consacrerons 1 132 000 \$ à notre programme de réfection des parcs et piscines, puisque nos 40 parcs de quartier, nos piscines et nos jeux d'eau comptent parmi les équipements municipaux les plus appréciés des LaSallois.

Forts de l'appui clair des citoyens de LaSalle, nous vous avons présenté ce soir un budget 2018 porteur de notre vision de l'arrondissement.

Ce budget nous permettra, mes collègues et moi, d'amorcer le mandat 2017-2021 en respectant les principes qui nous guident depuis plusieurs années, soit :

- de faire profiter les LaSallois d'une fiscalité avantageuse;
- de maintenir une gestion rigoureuse des dépenses;
- d'assurer la relève de notre main d'œuvre;
- de travailler avec la Ville de Montréal dans la planification et la réalisation de nombreux projets, comme l'agrandissement de la bibliothèque ou la réfection du boulevard Newman;

- de soutenir le développement communautaire pour le bien-être des citoyens et le développement résidentiel pour accueillir de nouvelles familles;
- de poursuivre l'effort de verdissement de l'arrondissement;
- et de continuer de bâtir avec vous et pour vous une communauté durable, dynamique et prospère.

Merci de votre attention et bonne soirée.

CA17 20 0643
Adoption du budget 2018

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'adopter le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement, affecter un montant de 1 000 000\$ des surplus de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1173035015

CA17 20 0644
Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>
Mme S. Susnjar	Disponibilité du budget Taxe relative aux services Affectation du surplus

60.01

CA17 20 0645
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De lever la séance à 19 h 11.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 janvier 2018.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement